



LIGUE MIDI-PYRENEES DE TIR

7 rue André Citroën,
bât. du CROS
31130 BALMA
Tél.: 05 61 62 56 51



La ligue Midi-Pyrénées organise les **12 et 13 mars** prochains un regroupement de perfectionnement à l'attention des enfants des **écoles de tir**, en **pistolet et carabine 10m**.

Dans le souci de respecter les règles sanitaires en vigueur et de la sécurité de tous, le pass sanitaire sera demandé à tous les participants âgés de 12 ans et plus.

- Ce regroupement se déroulera à **Tarbes**.
- Public : poussins, benjamins, minimes, quel que soit leur niveau.
- Durée : 1 journée et demie (du samedi 14h au dimanche 16h30 environ).
- Objectifs :
 - Aider les tireurs de la ligue à progresser.
 - Echanger avec des pratiquants d'autres clubs.
 - Rencontrer d'autres formateurs pour enrichir sa connaissance de l'activité.
 - Approfondir sa technique,
- Conditions de participation :
 - Etre licencié à la Fédération Française de Tir. (Licence validée dans ITAC)
 - Faire acte de candidature dans les délais prévus.
 - En cas de forte demande, l'ordre d'arrivée des inscriptions sera le critère retenu.
- Contenus :
 - Travail de la technique : visée, lâcher, position.
 - Préparation à la compétition.
 - Travail de l'endurance.
- Matériel : chaque tireur doit apporter l'ensemble de son matériel, ainsi que ses masques de protection, ses protections auditives et un gobelet réutilisable. Les cibles et les plombs seront fournis par la ligue.
- Seuls les participants auront accès au pas de tir. Pour le moment les entraîneurs de club ne pourront donc pas accompagner les jeunes durant les stages.
- L'hébergement et les repas sont prévus dans un hôtel des environs du stand de tir.
- Un courrier de confirmation contenant les informations pratiques sera envoyé à tous les participants.
- Encadrement : Gilbert Dejean, Robert Fortabat, Rémi Bats, Jean-François Aulaire.

Renseignements : - Ligue Midi-Pyrénées de tir : liguedetirmp@orange.fr
- REL Midi-Pyrénées : Anne Guilmain. anneguilmain@orange.fr

Regroupement écoles de tir

12 et 13 mars 2022

à Tarbes



NOM : **PRENOM :**

Adresse :

Code postal : Ville : Email :

Tél. Domicile : Portable :

Date de naissance : | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | Catégorie d'âge :

N° de licence : | ... | | ... | ... | ... | ... | ... | ... | N° de club : | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

Nom du Club : Discipline pratiquée :

Souhaite à l'occasion de ce stage valider un passage de cible couleurs :

Oui

Non

Niveau :

Bleue (date cible verte

Marron (date cible bleue

Inscription à renvoyer **avant le 6 mars 2022**

à

liguedetirmp@orange.fr

ou par voie postale : ligue de Tir Midi-Pyrénées

7 rue André Citroën

31130 BALMA

DATE ET SIGNATURE DU CANDIDAT :



AUTORISATION PARENTALE
à remplir par les deux parents



Nous soussignés (nom et prénom du représentant légal 1)

.....

demeurant à ...(Adresse)

.....

.....

(nom et prénom du représentant légal 2)

.....

demeurant à ...(Adresse)

.....

.....

autorisons l'enfant (nom prénom)

..... né(e) le/...../..... à.....

À participer au stage régional organisé les 12 et 13 mars 2022 par la Ligue Midi-Pyrénées de Tir sur les installations du club de tir de **Tarbes**.

Nous autorisons aussi, le cas échéant, l'organisateur à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligerait à un recours hospitalier ou clinique.

Numéro de sécurité sociale de l'enfant :

Nom du Médecin à prévenir et établissement de soins choisi: hôpital/clinique (rayer la mention)
(celui-ci sera respecté dans la mesure de son existence à proximité du site et de sa compatibilité avec l'état de l'enfant) :

Le Docteur :

Téléphone:.....

Nous autorisons - Nous n'autorisons pas - (rayer la mention inutile)

L'enfant à effectuer les divers déplacements effectués durant le regroupement, en voiture particulière ou en transport en commun, et nous nous interdisons d'engager à l'encontre de l'association toute procédure relative au transport de l'enfant.

Nous nous engageons à signaler à l'encadrement toute allergie alimentaire ou problème médical particulier.

Nous donnons - nous ne donnons pas - (rayer la mention inutile) le droit à l'image de l'enfant à l'association (ex: photo de remises de récompenses, photos durant les activités et les moments de vie commune)

Fait à _____, le ____/____/_____

Signature **du père**, représentant légal / tuteur (rayer les mentions inutiles)

Signature **de la mère**, représentante légale / tutrice (rayer les mentions inutiles)